



1. Accessibilité des ERP
2. Balayage Petit Parcours
3. Coupure électrique
4. Legs Maillart
5. La fête patronale se prépare
6. Cérémonie du 14 Juillet
7. Pharmacie de garde
8. Petites annonces
9. Infos Commerces
10. Objets trouvés
11. Taissy Club Handball
12. Exposition au soleil
13. Foyer communal
14. Info Ecole Maternelle
15. Publicités

BALAYAGE DES VOIRIES

2 PETIT PARCOURS

Lundi 23 Juillet 2012

Merci de laisser libre d'accès les abords des rues Colbert, de Sillery, de la Paix, entrée du Piqueux et les rues du parc d'activités.

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, ERDF nous informe de la réalisation de travaux nécessitant une coupure électrique le Lundi 16 Juillet entre 13 h 30 et 16 h 30.

Secteurs concernés :

Allée Paul Bocquet, rue de Couraux, rue de la Garenne, Allée Suzanne Tourte, rue du Moulin Cliquot, rue de Sillery (en partie).



3

Chaque année, le Legs MAILLART récompense les 2 ou 3 meilleurs élèves ayant obtenu leur bac.

4

Les heureux bacheliers de 2012 peuvent déposer en Mairie un dossier pour solliciter l'attribution du legs Maillart. Pour cela, il vous suffit d'apporter une photocopie du relevé des notes du baccalauréat ainsi qu'un certificat d'inscription en école supérieure en France uniquement.

En 2015, professions libérales et commerçants devront disposer de locaux accessibles aux handicapés. 1

Déjà appliquées pour les espaces recevant un grand nombre de personnes, les obligations d'accessibilité aux handicapés vont s'étendre aux petites structures recevant du public (- de 50 personnes).

La loi du 11 février 2005 impose une mise aux normes afin que les personnes atteintes d'un handicap (moteur, auditif, visuel ou mental) et aux personnes à mobilité réduite (personne âgée, personne avec poussette...) puissent accéder, circuler et recevoir des informations dans les parties ouvertes au public.

Médecins, professions para-médicales, avocats, architectes, exploitants de boutiques ou petits commerçants..... Vous recevez du public ? Vous serez donc soumis à compter du 1^{er} janvier 2015 à la législation sur les Etablissements Recevant du Public (ERP) sous peine notamment de fermeture de votre établissement.

Des dérogations exceptionnelles aux règles d'accessibilité pourront être accordées après avis conforme d'une commission spécialisée.

En cas de travaux de construction ou d'aménagement, il conviendra de déposer une demande de permis de construire ou d'autorisation de travaux.

La réglementation étant complexe, il est recommandé de se rapprocher des services compétents de la Chambre de Commerce. Vous pouvez également consulter le site du gouvernement www.accessibilite.gouv.fr

La Fête se prépare..... 5

Le hangar municipal vous accueille chaque soir jusque 22 H, pour la réalisation des chars ou en journée pour celles et ceux qui le peuvent. Les carcasses en partie réalisées attendent leurs parures définitives.

Comme chaque année, nous sollicitons les bonnes volontés afin de les habiller. L'aide peut être multiple. Toute personne peut y trouver une raison de contribuer à ces réalisations destinées au défilé de la fête patronale. Beaucoup reste à faire !

Vous pouvez nous contacter au 06.71.78.45.84 pour promouvoir cette spécificité de Taissy. Un moteur pour notre fête Patronale de tradition, qui a choisi cette année le thème des métiers anciens. Afin de donner de l'ampleur au défilé du dimanche 26 Août, chacun est appelé à réfléchir à la figuration qu'il souhaitera apporter à cette grande cavalcade.

Sur notre site www.comitedesfetestaissy.fr les grandes lignes de notre programme festif 2012 y figureront. Un grand merci à ceux qui se mobilisent pour donner de la vie à notre commune qui défend son identité culturelle et associative. Nos équipes vous accueilleront avec plaisir.

Comité des Fêtes de Taissy Saint-Léonard

Cérémonie du 14 Juillet. 6

► 9 h 30 - Rassemblement place de la Mairie. Défilé avec la fanfare « Les Copains d'Abord ». Dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts. Clôture de la cérémonie par un vin d'honneur servi dans la Salle communale, derrière la Mairie



• Vds 4 radiateurs hydrauliques verticaux, panneau blanc double-parois (4 trous) – L 205/l 60/Epaisseur 10. 150 € pièce, 250 € les 2, 400 € les 4 ☎ 06.49.72.31.19

8

9

ÉPICERIE DE TAISSY

Fermeture annuelle jusqu'au 26 Juillet.
Réouverture Vendredi 27 Juillet.

De nombreux objets trouvés nous ont été déposés en Mairie tels que 1 carte pour ouverture Mégane, 1 veste beige Homme taille 48.

10

Vous avez perdu quelque chose.....

N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du secrétariat de Mairie.

Fermeture du Salon « S COIFFURE »

- 64 rue des Vigneuls -

du 23 Juillet au 8 Août inclus.

9

A la mer, en montagne, à la campagne et même en ville, protégez-vous pour que le soleil reste un plaisir.

12

L'exposition aux rayonnements solaires ultraviolets et artificiels reste la première cause des cancers cutanés, dont le mélanome.

Pour prévenir ces risques, des gestes simples existent :

- Évitez les heures les plus ensoleillées entre 12 h et 16 h et recherchez l'ombre
- Couvrez-vous avec un chapeau, des lunettes et un t-shirt
- Appliquez de la crème solaire toutes les heures et renouvelez-la après chaque baignade
- Protégez encore plus vos enfants.



INFORMATIONS ÉCOLE MATERNELLE

La rentrée des classes aura lieu, pour tous, le **MARDI 4 septembre à 8h50.**

ATTENTION !! PAS DE DORTOIR LES 3 premiers JOURS
DONC PAS D'ACCUEIL DES ENFANTS NÉS EN 2009 LES
APRÈS-MIDIS 4, 6 et 7 SEPTEMBRE 2012

Merci de prévoir un mode de garde pour votre enfant ces après-midis là.

Pour les parents des nouveaux inscrits qui n'ont pas pu assister à la visite de l'école maternelle et à la réunion, vous pouvez aller chercher le compte-rendu de la réunion à la mairie.

La directrice Mme MARLÉ

14



TAISSY CLUB HANDBALL

Résultats des Championnats de la saison 2011/2012

• Pré-national +16 M	Taissy	7 / 14
• Départemental +16 M Excellence	Taissy 1	5 / 8
• Départemental +16 M Honneur	Taissy 2	4 / 7
• Départemental +15 F 08/51 Poule B	Taissy	2 / 6
• Départemental +15F 08/51 Poule C	Taissy	5 / 5
• Départemental +15F Poule B	St-Brice/Taissy	4 / 6
• Départemental -16	Taissy	6 / 10
• Départemental -14 P1	Taissy 1	1 / 10
• Départemental -14 P2	Taissy F	4 / 9
• Départemental -14 P2	Taissy 2	6 / 9
• Départemental -12 PB	Taissy 1	3 / 6
• Départemental -12 PC	Taissy 2	4 / 6
- 16 M Taissy	Vainqueur Coupe Marne consolante	
+ 15 F St-Brice-Taissy	Trophée du fair-play	
+ 15 F Taissy 2	Trophée du fair-play	

11

Le Foyer communal a permis à l'association "4 Dance" d'organiser son troisième stage fitness zumba à la salle des sports de Taissy.

Plus de 60 participants pour cet événement. Après s'être échauffés avec une heure de renforcement musculaire, les participants ont pu pratiquer "le cours du moment", la zumba, puis se déhancher sur une chorégraphie de step.

Ces cours ont été animés et encadrés par des professeurs diplômés BB AGFF (activités gymniques de la forme et de la force) et formés ZUMBA.

Le Foyer communal démarrera une activité zumba dès la rentrée de septembre 2012. Plus d'informations lors de la journée portes ouvertes le 08/09/2012 après midi et sur le site du foyer

www.foyer-taissy.fr

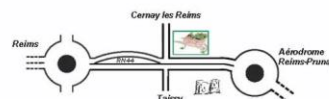
13

Exposition estivale du PARC DE CHAMPAGNE sur les plantes médicinales avec la création d'un jardin de simples jusqu'au 7 novembre 2012



*C'est la saison des fruits rouges
fraises, framboises, cassis...*

Mercredi: 9h-12h et 14h-19h
Vendredi: 14h-19h
Samedi: 9h-12h et 14h-19h
Dimanche: 10h-12h et 15h-18h



www.lacueilletedelapompelle.com

15